

OLEICULTURE

Bulletin d'information technique n°5

29 août 2012






Suite aux observations réalisées dans les vergers de référence par le réseau régional de surveillance de l'olivier*, un Bulletin de Santé du Végétal - Région Corse est publié par la Chambre Régionale d'Agriculture. Ce BSV rend état de la présence des maladies et ravageurs de l'olivier et de leur impact sur la culture.

En fonction de ces constats, un bulletin de préconisations vient en complément afin de diffuser les bonnes pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires : matières actives homologuées, doses d'utilisation, périodes optimales d'application, etc.

Aide aux traitements d'après les données de Météo-France Corse

Le tableau ci-dessous aide à la planification des traitements phytosanitaires en fonction des conditions météorologiques prévues sur la commune la plus proche de la parcelle traitée.

Les paramètres pris en compte sont : le vent (au seuil de 3 sur l'échelle de Beaufort soit 19 km/h selon l'arrêté du 12/09/06 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural), l'humidité (optimale à partir de 60%), la température (comprise entre > 5°C et 25 °C) et les précipitations (peu ou pas de précipitations).

Vitesse approximative du vent au niveau de la rampe	Echelle Beaufort (à 10m de haut)	Description	Signes visibles	Pulvérisation
Moins de 2km/h	Force 0	Calme	 Fumée montant à la verticale	Traitement possible (attention au traitement par temps chaud)
2 à 3.5 km/h	Force 1	Très légère brise	 Fumée s'inclinant selon le direction de l'air	Traitement possible
3.5 à 6.5 km/h	Force 2	Légère brise	 Bruissement des feuilles. Sensation de souffle sur le visage	Traitement possible
6.5 à 10 km/h	Force 3	Brise	 Feuilles et pétioles constamment en mouvement	Conditions limites (éviter de pulvériser des herbicides en présence de cultures sensibles)
10 à 15 km/h	Force 4	Vent modéré	 Petites branches en mouvement. Envol de papiers et de poussières	Traitement déconseillé

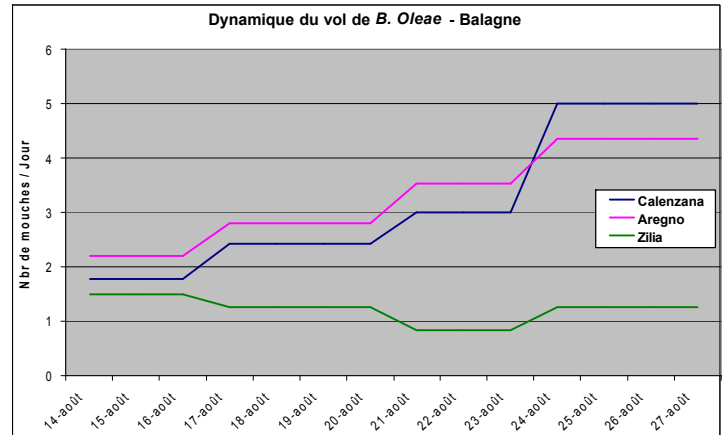
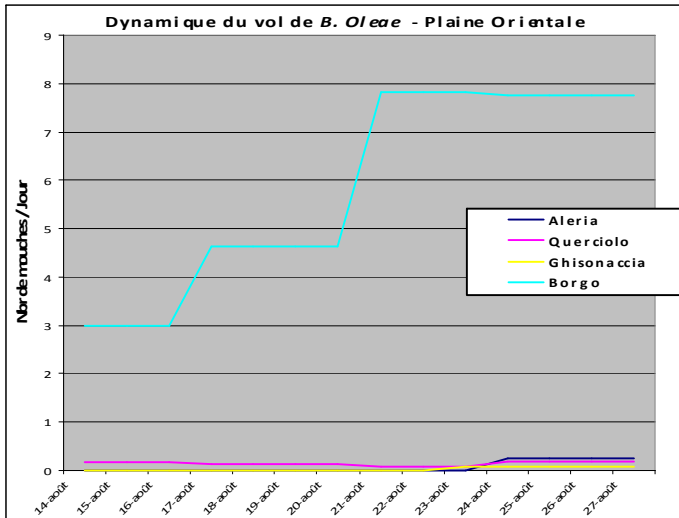
	Jeudi 30 août	Vendredi 31 août	Samedi 01 septembre
BASTIA	Vent à 5 Km/h et T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	Rares averses le matin et orages l'après midi et en soirée	
CALVI		Rares averses le matin et orages l'après midi et en soirée. Pluies localement orageuses la nuit. Rafales de vent jusqu'à 55 Km/h	Rares averses le matin et orages l'après midi et en soirée
CORTE			
OLETTA	Vent à 5 km/h forçant à 10 Km/h à partir de 8h. T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	Rares averses le matin et orages l'après midi et en soirée	
PIETRALBA	Vent à 5 Km/h jusqu'à 8h et T°C < 25°C. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	Rares averses le matin et orages l'après midi et en soirée. Pluies localement orageuses la nuit. Rafales de vent jusqu'à 55 Km/h	Rares averses le matin et orages l'après midi et en soirée
SAN GIULIANO	Vent à 10 km/h faiblissant à 5 Km/h à partir de 8h. T°C < 25°C le matin jusqu'à 8h. Ensuite T°C > 25°C jusqu'à 20h	Rares averses le matin et orages l'après midi et en soirée. Pluies localement orageuses la nuit.	

* Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, Fredon Corse, Civam bio Corse, CDA 2A, CDA 2B.

MOUCHE DE L'OLIVE – *BACTROCERA OLEAE*

D'après le BSV Arboriculture n°20 du 29 août, les conditions climatiques redeviennent favorables à l'activité de la mouche de l'olive. Si vous comptez dans vos pièges 1 mouche (ou plus) par jour, et ce, pendant plusieurs jours, il est recommandé d'intervenir préventivement en visant l'adulte.

Dans les vergers de référence de la **Plaine Orientale** et du **Nebbiu** le nombre de captures est très faible (- d'1 mouche/piège/jour) hormis à **Borgo** (près de 8 mouches/piège/jour).



En **Balagne** les vergers de référence situés à basse altitude voient également le nombre de mouches capturées augmenter (entre 4 et 5 mouches/piège/jour) tandis qu'à **Zilia** (350 m d'altitude) le nombre est stable (à peine + d'1 mouche/piège/jour), toutefois l'activité de ponte y est maintenant mise en évidence avec des larves dans les fruits.

C'est pourquoi il est essentiel de placer des pièges dans votre verger et de noter les captures : si vous constatez que le nombre de mouches augmente il est recommandé de faire un traitement préventif visant l'adulte.

Le traitement curatif est inopportun à cette période.

Produits autorisés en lutte préventive sur olivier contre la mouche de l'olive : voir le bulletin d'avertissement n°2 du 17/07/12 (Site du syndicat : <http://www.oliudicorsica.fr>, "L'oléiculture en pratique").

ATTENTION AUX LIMITATIONS DU NOMBRE D'UTILISATIONS POUR LES SPECIALITES COMMERCIALES

ŒIL DE PAON – *SPILOCAEA OLEAGINA*

Les prévisions météorologiques redeviennent favorables à la propagation et surtout au développement de la maladie. Dans les vergers atteints et sensibles le risque de contamination est élevé, d'autant que sous les averses les températures devraient être inférieures à 25°C.

Le champignon se conserve sur les feuilles tombées au sol, mais, surtout sur les feuilles infectées qui peuvent rester sur l'arbre. La contamination se fait par les pluies et la durée d'incubation avant l'apparition des taches se situe dans un intervalle de température de 9 à 25°C avec un optimum de 12 à 15 jours à 15 à 20°C. L'automne (de **fin août** au 15 novembre) est une époque à fort risque d'infection.

Le temps nécessaire à l'apparition de la tache après la contamination varie avec la température avec un **optimum de 12 à 15 jours à 16-20°C**.

Le manque de taille peut être un facteur favorisant : le manque d'aération de la frondaison de l'arbre créé un environnement propice à la maladie.



Symptômes du champignon *Spilocaea oleagina*

- En cas de verger sensible à haut risque d'infection il est recommandé d'appliquer un traitement fongicide sur la végétation afin qu'elle soit protégée des nouvelles contaminations à l'approche de l'épisode pluvieux.**

Les traitements préventifs ont une action de contact : le produit reste à la surface des feuilles et empêche la germination des spores.

- ☑ **Dans les zones à risque d'infection moyen à limité**, ne traiter que si les conditions climatiques sont optimales pour le développement de la maladie (humidité saturante et température de 9 à 25°C).

Le cuivre :

- En **Agriculture Biologique** c'est le seul produit homologué, il est limité à 6 Kg de cuivre métal par hectare et par an sur une moyenne de 4 ans : il est possible d'utiliser la ½ dose préconisée pour limiter les doses de cuivre métal par hectare.
- Cette méthode est à privilégier afin de **limiter l'impact de l'agriculture sur l'environnement**.

Description des produits à base de cuivre homologués sur olivier

Nom chimique	Spécialités commerciales	Concentration en cuivre
Sulfate de cuivre*	= Bouillies bordelaises (Nbres spécialités) : ADIAFIX F, BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDINS, BOUILLIE BORDELAISE PHYTEUROP, ETC.	20%
Hydroxyde de cuivre**	CHAMP FLO, CHAMP FLO AMPLI, COPLESS, CUPROXYDE MACCLESFIELD 50, HYDROMICRON SALDECO	37,5% ou 360 G/L
Oxychlorure de cuivre	CUPROCAFFARO, CUPROFLO, OXYCURE, OXYSUD, PASTA CAFFARO, YUCCA	50% ou 357,5 G/L
Oxyde de cuivre / Oxyde cuivreux	CHEM COPP 50, EXTROS, NORDOX 50, NORDOX 75 WG, NORDOX 75 WG JARDIN, NORDOX CAZORLA	50% ou 750 G/L

(Source : MAP/e-phy 22/08/2012)

*Les sulfates de cuivre libèrent le Cu en 10 jours (couverture plus longue dans le temps).

**Les hydroxydes de cuivre libèrent le Cu en 24 heures (action de protection rapide).

Il n'existe pas de résistances au cuivre mais son accumulation dans les sols pose problème.

Application : Les produits doivent être appliqués sur toute la frondaison des arbres, en fines gouttelettes, en allant jusqu'au point de ruissellement de la bouillie sur le feuillage. Il est nécessaire de renouveler la protection après plus de 40-45 mm de pluies (unique ou cumulées).

PYRALE DU JASMIN – MARGARONIA UNIONALIS

Des dégâts causés par la chenille de la Pyrale sont actuellement observés sur les jeunes oliviers.

Généralement les dégâts causés par les chenilles sont peu ou pas importants et ne le deviennent que lorsqu'il s'agit de jeunes plantations, notamment en raison du retardement de croissance de l'arbre. C'est pourquoi on ne traitera uniquement que sur les jeunes vergers.

Seuil de dégâts : + 10% de pousses et des bourgeons terminaux atteints.

Moyens de lutte :

- Principaux **auxiliaires** efficaces : beaucoup d'hyménoptères parasitoïdes.
- **Lutte chimique** : elle n'est justifiée que sur des **arbres de 1 à 3 ans**. Le produit est pulvérisé sur l'ensemble de la frondaison dès les premiers signes d'attaque. Les produits à base de Lamba-cyhalothrine sont **limités à 2 applications par an**. Ils sont moyennement toxiques sur chrysopes et hyménoptères et toxique à très toxique sur punaises.



Traiter si nécessaire avec les spécialités commerciales à base de Lambda-Cyhalothrine homologuées sur mouche de l'olive aux doses suivantes :

Spécialités commerciales homologuées contre la Pyrale du Jasmin sur olivier

Lambda-Cyhalothrine	Spécialités commerciales	Doses/HI
	KARATE XPRESS	0.030 Kg/HI
	POOL	
	NINJA	
	AGROTECH-LAMBDA-CYHALOTHRINE 100 CS	0.015 L/HI
	CAZEON	
	HALLMARK AVEC ZEON	
	KARAÏBE PRO	
	KARATE AVEC TECHNOLOGIE ZEON	
	KARATE ZEON	
	REALCHEMIE LAMBDA-CYHALOTHRIN 100 CS	
	SCIMITAR	
	ZELAMBDA	

CÉCIDOMYIES DES OLIVES – *PROLASIOPTERA BERLESIANA* PAOLI

D'après le BSV la Cécidomyie des olives est remarquée sur de nombreux sites, attestant de son expansion sur l'île. Veuillez signaler sa présence à Frédérique Ceccaldi – Tel : 06 09 42 41 57.

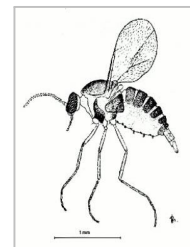
C'est une espèce inféodée à l'olivier qui a un statut spécial : elle en est à la fois un **auxiliaire** et un **ravageur**.



Trou de ponte
de *B. Oleae*

Les **adultes** (très petits : 2 mm de long), apparaissent fin juin - début juillet. Les femelles fécondées pondent dans les olives déjà attaquées par la mouche de l'olive, en profitant du trou de ponte ou de sortie de cette dernière. Le plus souvent, un seul œuf est pondu, mais il peut y en avoir plusieurs.

L'**œuf** a un développement embryonnaire deux fois plus rapide que celui de la mouche de l'olive et éclot avant ce dernier (au bout d'un à deux jours).



Adulte de *P. berlesiana*
Source : HYPP Zoologie

La **larve** nouveau-née, de couleur rouge-orangé, s'attaque à l'œuf de *B. oleae* qu'elle vide de son contenu par succion. En même temps apparaît le champignon *Sphaeropsis dalmatica* (*Macrophoma dalmatica*) introduit par la femelle de la Cécidomyie au moment de la ponte. Celui-ci se développe aux dépens de restes de vitellus de l'œuf de *B. oleae* puis des tissus du fruit. Une tache ovale caractéristique apparaît à la surface de l'olive. La **larve** se nourrit de ce champignon et une fois son développement achevé (en 8 à 10 jours), elle quitte l'olive par l'orifice de ponte, tombe au sol et se nymphose. L'espèce développe 3 à 4 générations par an, jusqu'à la mi-octobre ou la fin octobre. L'hivernation se passe à l'état de larve.

(Source : www.inra.fr/hyppz/RAVAGEUR/3prober.htm)

Dégâts : la pourriture s'étend parfois sur les fruits qui se momifient par la suite, noircissent et tombent.

Lutte (d'après le *Conseil Oléicole International*) : il n'y a pas de produit homologué contre la Cécidomyie et il n'existe pas, à ce jour, de moyen de lutte contre la propagation de *Sphaeropsis dalmatica*. En effet, étant donné que cette maladie est de faible importance, les phytopathologistes ont prêté peu d'attention à la recherche de moyens de lutte et les traitements cupriques contre la maladie de l'œil de paon ne sont pas efficaces contre ce champignon.

Afin de diminuer le taux d'inoculum primaire, il est fortement conseillé de ramasser et d'incinérer les olives chutées sur le sol.

Pour éviter les attaques de ce champignon, il faut donc lutter contre *Bactrocera oleae* et *Prolasioptera berlesiana*, car les orifices d'entrée et de sortie qu'ils provoquent ont une incidence certaine sur le développement de cette maladie.